

REVUE DE PRESSE

RECOURS CONTRE L'ARRÊTÉ ET LE DE DÉCRET
ENCADRANT L'USAGE DES PESTICIDES ET LES
DISTANCES D'ÉPANDAGE

Phytos : le collectif des maires anti-pesticides attaque les textes sur les distances d'épandage

Les textes sur les zones de non-traitement autour des habitations sont critiqués de toutes parts. L'association des maires anti-pesticides et des ONG les attaquent en justice. Les organisations agricoles s'y opposent mais pour des raisons opposées.

Agroécologie | 24 janvier 2020 | Laurent Radisson

A- A+ [print] [email]



Un décret et un arrêté fixent les distances minimales d'épandage des pesticides vis-à-vis des habitations © Countrypixel

Le collectif des maires anti-pesticides a annoncé, le 21 janvier, le dépôt d'un recours devant le Conseil d'État contre les textes réglementant les distances d'épandage des produits phytosanitaires, publiés le 29 décembre dernier. Il demande également leur suspension au juge des référés compte tenu de l'urgence de la situation.

Ce dispositif réglementaire, constitué d'un décret et d'un arrêté, fixe les distances minimales d'épandage des pesticides vis-à-vis des habitations à 5 mètres pour les cultures basses, 10 mètres pour les cultures hautes et 20 mètres en cas d'utilisation de produits cancérigènes, mutagènes ou

Partager [Facebook] [Twitter] [LinkedIn] [Reddit]

A lire aussi

- > Pesticides et sécurité des riverains : le dispositif est finalisé
- > L'arrêté anti-pesticides du maire de Langouët suspendu, la réglementation nationale bientôt renforcée
- > Les arrêtés municipaux pleuvent pour interdire l'usage des pesticides
- > Pesticides : la justice administrative annule l'emblématique arrêté de Langouët
- > Arrêtés anti-pesticides : pour la première fois un tribunal administratif rejette une demande de suspension
- > La CNDP pointe les défaillances du processus de consultation du public
- > Pesticides : le Conseil d'Etat annule partiellement l'arrêté encadrant l'épandage
- > Décret n° 2019-1500 du 27 décembre 2019
- > Arrêté du 27 décembre 2019
- > Télécharger l'avis de l'Anses [PDF](#)

Offres d'emploi

“

« Le compte n'y est pas et notre association, sollicitée également par des associations de consommateurs et de médecins, va déposer très prochainement un recours en justice contre ces textes », a également annoncé l'association Générations futures en fin d'année.

Pesticides : les limites d'épandage examinées par le Conseil d'Etat

La juridiction étudiait lundi les recours de collectif de maires antipesticides et d'ONG qui estiment que les distances d'épandage sont insuffisantes pour protéger les populations.

Le Monde avec AFP · Publié le 10 février 2020 à 16h01

Lecture 2 min.

« Un manque complet de protection », selon ses opposants, « des éléments de protection supplémentaires », selon le gouvernement : deux interprétations antagonistes des textes fixant les distances minimales d'épandage des pesticides s'opposaient devant le Conseil d'Etat, lundi 10 février. La juridiction administrative examinait les requêtes en référé déposées par le Collectif des maires antipesticides et des ONG.

Ils réclament la suspension de l'arrêté et du décret publiés le 27 décembre 2019 après plusieurs mois de polémique. Avec ces textes, le gouvernement a tranché et confirmé les distances mises en consultation publique à l'automne : cinq mètres pour les cultures dites basses comme les légumes et céréales et dix mètres pour les cultures hautes, fruitiers ou vignes. Distance portée à 20 mètres pour les produits « les plus dangereux », qui représentent environ 0,3 % des substances actives utilisées.

Recommandations de l'Anses

« Il y a un manque complet de protection. Il y a des enfants qui jouent à côté de ces pulvérisations », a déclaré lors de l'audience l'avocate Corinne Lepage, au nom du Collectif des maires antipesticides et des ONG Agir pour l'environnement et Criigen. « Il ne s'agit pas de faire de l'agribashing mais de dire que le droit à l'empoisonnement n'est pas reconnu par la Constitution française », a ajouté l'ancienne ministre de l'environnement.

Lire aussi | [Quelles régions de France sont les plus exposées aux pesticides les plus toxiques ?](#)

La représentante du ministère de l'agriculture a insisté sur le fait que le gouvernement avait suivi les recommandations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Elle a assuré que les nouveaux textes apportaient « des éléments de protection supplémentaires » par rapport à la situation actuelle.

Jusqu'à-là, des règles de protection spécifiques s'appliquaient aux lieux accueillant des personnes vulnérables comme les crèches ou les maisons de retraite. Mais dans une décision de juin 2019, le Conseil d'Etat avait justement estimé que l'arrêté de 2017

Les plus lus

- 1 La France face au coronavirus : 130 cas confirmés et des mesures de confinement
- 2 La Turquie abat deux bombardiers syriens dans le ciel d'Idlib
- 3 Le niveau de risque lié au coronavirus dans l'Union européenne relevé à « modéré à élevé »

Édition du jour

Daté du mardi 3 mars



Lire le journal numérique

Deux recours déposés contre les distances d'épandage des pesticides

RECOURS Des associations déplorent que les mesures adoptées par le gouvernement ne soient pas assez protectrices des riverains, la ressource en eau et la biodiversité

20 Minutes avec agences | Publié le 26/02/20 à 16h54 — Mis à jour le 26/02/20 à 16h54

3 COMMENTAIRES 35 PARTAGES



Une machine agricole en train de répandre des pesticides (image d'illustration). — PHILIPPE HUGUEN / AFP

Un collectif d'associations a déposé ce mardi deux recours au **Conseil d'Etat** contre l'arrêté et le décret fixant notamment les distances minimales pour l'utilisation de **pesticides** près des habitations. Ceux-ci ne protègent pas assez les riverains, les **agriculteurs** et l'environnement. Ces recours sont portés par des associations environnementales, de consommateurs, de médecins, l'Union syndicale solidaires et des collectifs de protection des riverains.

Arnaud Grosbois @ArnaudGrosbois · 26 févr. 2020
En réponse à @JFCorty et 2 autres
Hypocrites !

Jean-françois Corty @JFCorty
Nous soutenons aussi bien les agriculteurs affectés par milliers de Parkinson et de lymphomes que les riverains exposés aux #Pesticides . L'hypocrisie est du côté de l'état et Fnsea qui en ont rien à cirer des agriculteurs précaires. Vous vous trompez de cible.

13:48 · 26 févr. 2020

Voir les autres Tweets de Jean-françois Corty

À LIRE AUSSI



D'ACTU

À LIRE AUSSI



“

La décision en référé du Conseil d'Etat doit être rendue d'ici ce vendredi. D'autres organisations, dont Générations futures et UFC-Que Choisir, doivent déposer dans les semaines qui viennent un recours au fond contre les distances d'épandage.

Pesticides : le Conseil d'État refuse de suspendre l'arrêté sur les distances d'épandage

Agrécologie | 17 février 2020 | Laurent Radisson



© Goodpics

Les nouveaux textes réglementant les distances minimales d'épandage des pesticides à proximité des habitations ne seront pas suspendus. Le Conseil d'État a rejeté, le 14 février, la requête en référé du collectif des maires anti-pesticides contre l'arrêté et le décret du 27 décembre 2019 qui fixent à 5, 10 et 20 mètres ces distances.

Le juge des référés estime que la condition d'urgence nécessaire pour suspendre ces textes n'est pas remplie. Selon celui-ci, le collectif ne démontre pas que les distances retenues seraient insuffisantes. Il relève que ces distances sont celles retenues par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) dans son avis du 14 juin 2019. De plus, ajoute-t-il, plusieurs études sont en cours sur ce sujet et les autres États membres de l'UE n'imposent pas de distances de sécurité générale supérieures. Quant au décret, qui porte sur le contenu et l'élaboration des chartes de voisinage, qui pourraient permettre de réduire les distances à 3 et 5 mètres, le juge ne retient pas non plus l'urgence, compte tenu du temps

Partager



A lire aussi

- > Pesticides et sécurité des riverains : le dispositif est finalisé
- > Phytos : le collectif des maires anti-pesticides attaque les textes sur les distances d'épandage
- > Phytosanitaires : l'élaboration des chartes de protection des riverains en marche forcée
- > L'arrêté anti-pesticides du maire de Langouët suspendu, la réglementation nationale bientôt renforcée
- > Arrêté du 27 décembre 2019
- > Décret n°2019-1500 du 27 décembre 2019
- > Consulter l'ordonnance du Conseil d'État du 14 février 2020
- > Télécharger l'avis de l'Anses du 14 juin 2019

Offres d'emploi



ACTU ENVIRONNEMENT 17 FÉVRIER



Parallèlement, un collectif regroupant neuf associations, parmi lesquelles France Nature Environnement (FNE), Générations futures, ainsi qu'Eau et rivières de Bretagne, annonce également le dépôt d'un recours au fond contre l'arrêté.

LE FIGARO 25 FÉVRIER



Les associations anti-pesticides font désormais front commun contre le gouvernement. Forte de son succès en juin 2019 - avec l'annulation d'un arrêté sur l'usage des pesticides - l'association Générations futures, alliée avec plusieurs autres groupes associatifs, a déposé un nouveau recours ce mardi 25 février devant le Conseil d'État.

LE FIGARO

Accueil > Économie > Flash Eco

Distances d'épandage des pesticides : un nouveau recours devant le Conseil d'Etat déposé ce mardi

L'énième procédure juridictionnelle est à l'initiative de plusieurs associations et indépendants.

Par Clara Galtier

Publié le 25/02/2020 à 08:29, mis à jour le 25/02/2020 à 10:10



Le Parisien

Société

Épandage des pesticides : huit ONG attaquent la nouvelle réglementation devant le Conseil d'État

Elles estiment que les textes ne protégeront ni les «travailleurs», ni les riverains, ni les milieux, et notamment la «ressource en eau».



Un collectif d'associations a déposé mardi des recours contre la réglementation encadrant les traitements des cultures. LP/Marine Legrand

LE PARISIEN 25 FÉVRIER



Le collectif impliqué dans les recours regroupe les associations environnementales Eau & Rivières de Bretagne, France Nature Environnement et Générations Futures, ainsi qu'Alerte des médecins sur les pesticides (AMLPP), le collectif des victimes de pesticides de l'ouest et Vigilance OGM Charentes, mais aussi l'association de défense des consommateurs UFC-Que choisir et l'union syndicale Solidaires. Une neuvième structure, le collectif des victimes des pesticides des Hauts-de-France, soutient la démarche.



En ce moment [Coronavirus](#) [César 2020](#) [Salon de l'agriculture](#) [6 Nations](#) [#NosVies](#) [Municipales](#)

Distances d'épandage : une dizaine d'associations déposent deux recours

Des associations environnementales (Génération futures, France Nature Environnement, Eaux et Rivières de Bretagne), de consommateurs (UFC-Que Choisir), de médecins (AMLP), ainsi que l'Union syndicale solidaire et des collectifs de protection des riverains vont déposer ce mardi deux recours au Conseil d'État contre le décret fixant les distances minimales pour l'utilisation de pesticides près des habitations.



Neuf organisations déposent un recours devant le Conseil d'Etat contre les distances d'épandage des pesticides



Épandage de pesticides : des associations déposent deux recours contre les distances de protection

Lecture 2 min
A La Une - Environnement



Pesticides : au sein d'un collectif, des médecins contestent la législation sur les distances d'épandage

Camille Roux | 25.02.2020



La fronde se poursuit contre les mesures législatives fixant des distances d'épandage des pesticides. Un collectif d'organisations*, dont fait partie l'association de praticiens "Alerte des médecins sur les pesticides" (AMLP), vient d'engager des recours auprès du Conseil d'État contre un arrêté et un décret du 27 décembre 2019 relatifs à la protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytosanitaires. Ce texte prévoit

DÉBAT

Vous sentez-vous armé pour affronter une éventuelle épidémie de coronavirus ?

SONDAGE

Effectuez-vous des visites en EHPAD ?

Oui
 Non

“

« Nous demandons l'annulation des textes et qu'il soit enjoint à l'État de prendre des mesures plus protectrices dans un délai de six mois, a annoncé l'avocat François Lafforgue. Les associations veulent des mesures vraiment fortes et protectrices », a insisté Nadine Lauverjat, de Génération futures, lors d'une conférence de presse.

Deux recours déposés contre les distances d'épandage des pesticides

RECOURS Des associations déplorent que les mesures adoptées par le gouvernement ne soient pas assez protectrices pour les travailleurs, les riverains, la ressource en eau et la biodiversité

20 Minutes avec agences | Publié le 26/02/20 à 16h54 — Mis à jour le 26/02/20 à 16h54

3 COMMENTAIRES 35 PARTAGES



Une machine agricole en train de répandre des pesticides (image d'illustration). — PHILIPPE HUGUEN / AFP

ete/2724443-20200222-pesticides-terres-agricoles-non-cultivees-pourraient-entrainer-revenus-annonce-macron

À LIRE AUSSI

- 22/02/20 | CULTURE**
Des « revenus » pour les terres non cultivées à cause des pesticides ?
- 22/02/20 | RETRAITES**
Macron juge « impossible » de revaloriser les pensions d'agriculteurs
- 23/02/20 | STRATEGIE**
La Confédération paysanne et des ONG exigent une « transition écologique »

D'ACTU

Camp Half-Blood Slim ...
17,36 €
Cliquer

20 MINUTES

26 FÉVRIER

“

« Nous demandons l'annulation des textes » et « qu'il soit enjoint à l'État de prendre des mesures plus protectrices dans un délai de six mois », a annoncé l'avocat François Lafforgue. Les associations veulent « des mesures vraiment fortes et protectrices », a insisté Nadine Lauverjat, de Générations futures, lors d'une conférence de presse.

ACTU ENVIRONNEMENT 26 FÉVRIER

“

Également, les textes adoptés par le Gouvernement ne semblent satisfaire personne, selon Nadine Lauverjat, coordinatrice de l'association Générations Futures, pas même les agriculteurs favorables aux pesticides. « Pour les associations que nous représentons, elles ne sont pas assez protectrices et pour certains agriculteurs non plus. »

ACTU ENVIRONNEMENT

ESPACE ABONNÉ NEWSLETTER EMPLOI

ACTU Énergie Eau Déchets Risques Bâtiment Transport Aménagement Biodiversité Agroécologie Gouvernance

Solutions & Innovations Réglementation Formation professionnelle Agenda Librairie Vidéos

Varioform DENSORB : les absorbants multi-format de Denios par DENIOS

Conseils pour la maîtrise des risques juridiques QHSE par Selart Atmos avocats

Votre conseil en droit des Affaires publiques/privées par Huglo Lepage Avocats

Pesticides : huit ONG déposent un recours contre les textes définissant les zones de non traitement

Deux textes récemment publiés sont contestés par les ONG : le décret pesticide et l'arrêté qui l'accompagne. Ils ne protégeraient pas assez les travailleurs agricoles, les riverains et la biodiversité, des effets néfastes de l'épandage de pesticides.

Interview vidéo | Agroécologie | 28 février 2020 | Romain Pernot

25 février 2020
Huit ONG ont déposé un recours contre les textes réglementaires encadrant l'utilisation des pesticides.

Partager

Offres d'emploi

wpz Chargé(e) d'études environnementales et agricoles H/F

mozaik Chargé de projet H/F

Formations professionnelles

agroParisTech Formations courtes

Télé-détection RADAR : théorie et applications en environnement

agroParisTech Formations courtes

Bioéconomie et procédés de valorisation des agro-ressources

Pesticides : le Conseil d'État appelé à trancher la question de l'épandage

26 février 2020 / Marie Astier (Reporterre)

Durée de lecture : 7 minutes

Facebook Twitter YouTube



DOSSIER Pesticides

Entretien

8 janvier 2020
En Australie, « même des forêts tempérées partent en fumée »

Entretien

REPORTERRE

26 FÉVRIER

“

Les riverains ne seraient, selon ces recours, pas plus à l'abri. Ainsi, les zones de non traitement prévues par l'arrêté contesté seraient inefficaces. « Cet arrêté est basé sur un avis de l'Anses où elle reconnaît elle-même que les études sur lesquelles elle s'appuie sont obsolètes », déplore Nadine Lauvergeat, de l'association Générations futures. « Ce même avis estime également qu'il faudrait des distances plus importantes pour les produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques. »

Découvrez nos magazines Formules print et numériques (à partir de 8,90 €)

ENVIRONNEMENT MAGAZINE.FR

VIDÉOS EAU RECYCLAGE ÉNERGIE TERRITOIRES CLEANTECH POLITIQUES POLLUTIONS

Épandage de pesticides : neuf ONG visent par le Conseil d'État des textes de fin 2019

À la une > POLLUTIONS

Partager :

f t in

Et aussi :



Jean Weissenbach : « La bio-remédiation est une réponse efficace pour décontaminer les sols pollués »



Par Laurence Madouli, le 26 février 2020

» Découvrez notre newsletter gratuite **Pollutions**

Le décret et l'arrêté du 27 décembre 2019 devaient renforcer la protection et l'information du public sur les épandages de pesticides, en réponse à l'abrogation partielle par le Conseil d'Etat de l'arrêté du 4 mai 2017, jugé insuffisant. Un collectif d'associations a déposé, ce mardi 25 février, deux nouveaux recours contre les récentes dispositions, jugées contraires à la directive européenne de 2009, visant une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

Une participation record pour une consultation valine ? Des 53.647 commentaires déposés du 9 septembre au 4 octobre 2019 auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire, il ressort qu'« une très large majorité demande des distances réglementaires supérieures voire très supérieures (plus de 150 m) à celles proposées, notamment en raison de la crainte liée à la volatilité des produits », selon la synthèse mise en ligne le 6 janvier 2020.

Pour autant, le décret et l'arrêté adoptés une semaine plus tôt laissent inchangées les zones non traitées (ZNT) prévues entre les champs et les logements (3, 5, 10 ou 20 m, selon les produits). Une note de l'administration de mars 2019 (1) cite pourtant l'Anses, jugeant « qu'il n'est pas possible d'affirmer que le respect de ces distances suffit à protéger les riverains pour tous les produits utilisés ».

ENV

E

Le 21

ce mo

d'Env

consa

+ de

Le c

New

- Grat

- nié

consoGlobe consommer mieux - vivre mieux

Alimentation Beauté Mode Santé Bien-être Ma maison Mon jardin Nos enfants Ma planète Tourisme Mobilité Énergies Consom ACTION Welike Boutique

En direct Culture & loisirs Économie Lifestyle Planète Société Sondages

Épandage des pesticides près des habitations : la contre attaque au Conseil d'état

Les ONG de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et des organisations agricoles contestent la création de zones de non-traitement au pesticide auprès du conseil d'état.

Rédigé par **Paul Melo**, le 26 Feb 2020, à 10 h 28 min



132 personnes aiment ça. Inscription pour voir ce que vos amis aiment.

Partagez sur Facebook ! Partagez sur Twitter ! Envoyez à un ami !

Un recours vient d'être déposé au Conseil d'Etat contre l'arrêté définissant les distances de protection pour l'épandage.

Des textes qui ne protègent ni les personnes ni la nature

Des distances ridiculement faibles au regard des dangers des pesticides. Voilà ce que les ONG reprochent au décret et à l'arrêté sur l'épandage des pesticides à proximité des habitations. Une dizaine d'ONG mènent désormais la fronde contre ces textes devant le Conseil d'Etat. « Nos organisations ont décidé d'attaquer sur le fond l'arrêté ainsi que le décret et font valoir pour cela des arguments forts qui démontrent que les mesures proposées ne permettront pas de protéger les populations et les milieux des dangers des pesticides », précisent-elles.

UFC-Que Choisir @UFCquechoisir

#Épandage des pesticides à proximité des habitations : 8 ONG dont @UFCquechoisir @genefutures @AMLpesticides @Eauetrivieres @FNEasso @UnionSolidaires @CPesticides attaquent le décret et l'arrêté devant le Conseil d'Etat

ufcqc.link/n76275#environnement #ZNT

ÉPANDAGE DES PESTICIDES DÉPÔT DE RECOURS DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

70 13:00 - 25 févr. 2020

61 personnes parlent à ce sujet

En continu

16:25 Plantes aromatiques - Comment planter du persil ?

14:10 Quel avenir pour un animal de compagnie après le décès de son maître ?

12:50 Cancer colorectal : mars bleu, une campagne pour sensibiliser au dépistage

11:03 Batteries au lithium : les incendies se multiplient dans les centres de recyclage

10:05 Boulogne invente le premier écocirque sans animaux

08:00 Devenez consomm'acteur en participant à un projet d'énergie citoyenne

hier Les séjours atypiques, fausse bonne idée de vacances ?

hier Sève de bouleau et jus de bouleau, alliés vitalité !

En ce moment

L'arnica : l'alliée des petits casse-cou

La bronchiolite, quand bébé ne respire pas bien

Alimentation, nos 10 conseils anti-cancer

Les secrets de beauté naturels des Brésiliennes

“

Pour les neuf ONG (2) qui ont déposé, ce mardi 25 février, deux recours devant le Conseil d'Etat, le décret fixe, entre les zones traitées et les zones habitées, des distances « ridiculement faibles » et l'arrêté annonce des chartes de bon voisinage « rédigées sous la seule dictée des acteurs agricoles ». Certains documents s'avèrent déjà « de simples copié-collés de la fiche 36 du contrat de solutions de la FNSEA », remarque Nadine Lauverjat, coordinatrice de Générations futures.



Rapports sexuels, transports en commun, nourriture : six questions sur la manière dont le coronavirus peut se transmettre



DIRECT. Coronavirus : 257 cas recensés en France



NOUVEAU
Coronavirus : Air France permet à ses clients d'annuler leurs vols jusqu'au 31 mai



"On est obligés d'improviser" : des médecins libéraux critiquent le manque de considération et de moyens face au coronavirus



VIDEO. Coronavirus : "pourquoi toutes ces mesures pour un virus qui fait moins de morts que la grippe ?" Le ministre de la Santé répond à un téléspectateur sur France 2

Retrouvez une interview de Pierre-Michel Périnaud de l'Alerte Médecin sur Les Pesticides (AMLPL) dans le Journal Télévisé du matin de France Info :

<https://www.francetvinfo.fr/>